

A l'ouverture de la première session de la Cour criminelle spéciale Sécurité renforcée au Palais de justice de Libreville



Des véhicules de la gendarmerie nationale visibles dans l'enceinte du Palais de justice de Libreville.



L'accès gardé par les agents de la Sécurité pénitentiaire, était interdit aux retardataires.



L'assistance suivant les débats.

Photo : Abel Eyeghe

Photo : Abel Eyeghe

Photo : F.M. MOMBO

AEE
Libreville/Gabon

L'ACCÈS au Palais de justice de Libreville était sensiblement renforcé hier. Le cordon de sécurité mis en place était constitué d'agents de la gendarme-

rie, de la police et des services pénitentiaires. Depuis l'entrée du portail, on pouvait les apercevoir, postés un peu partout dans l'enceinte du tribunal. « *Le but recherché est de permettre que les audiences se déroulent dans un climat de sérénité et de sécurité permanent, jusqu'à leur terme* », a fait

savoir une source judiciaire, rencontrée sur place. « *C'est une session criminelle et il faut des mesures de sécurité exceptionnelles* », a-t-il poursuivi. De nombreuses personnes qui ont afflué vers le Palais de justice de Libreville pour suivre les audiences ont donc été déçues de sa-

voir qu'elles ne pouvaient pas accéder à la salle d'audience, parce qu'arrivées en retard. En effet, l'accès leur a été interdit par les matons, chargés de réguler l'accès. Même les journalistes arrivés en retard sont restés dehors. « *La consigne est claire. Plus personne ne rentre dans le hall pour accéder à*

la salle d'audiences, après l'heure indiquée. Si vous vouliez assister à l'audience, il fallait être là un peu plus tôt », a tenté de faire comprendre aux retardataires, l'un des agents de la sécurité pénitentiaire, debout à l'entrée du hall. Des explications mal accueillies par d'aucuns : « *C'est un peu désolant de savoir que nous nous sommes déplacés malgré la pluie, pour venir suivre cette audience qui, rappelons-le, se déroule pour la première fois dans notre pays. Nous aurions bien voulu assister à cette première séance d'audience de*

ce matin. Même si nous savons que nous pourrions nous rattraper prochainement », a réagi un riverain rencontré dans l'enceinte du parvis du Palais de justice. Pour les personnes triées sur le volet pour assister à l'audience, ce fut le parcours de combattant. Et pour cause ! Il fallait se soumettre au protocole : avoir un numéro, se mettre en rang, être fouillé, laissé tous ses effets: (téléphone, sac, carnet, même stylo) à l'entrée de la salle. Ce n'est qu'après tout cela que vous étiez autorisé à prendre place dans la salle.



Quelque soit ton bord politique tu peux,
tu dois faire la différence

FEMMES PRÉSENTEZ-VOUS

AUX LÉGISLATIVES 2018



Plus d'informations :
+241 01 44 46 56

L'appel des Mille et Une
Email : milleetune16@yahoo.com

TANDEM.CO